

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le quatrième (4^e) jour du mois de mai 2015, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 15-05-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption en y ajoutant les points suivants :

7.5 Bail avec Tourisme Charlevoix, pour la location du BAT en 2015.

9.1 Sollicitations :

- Congrès de la Fédération des Villages-relais du Québec.
- CLD de Charlevoix-Est, billets pour le souper des prix du Patrimoine.

Rés # 15-05-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2015

Tous les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2015, et ce, avec dispense de lecture, une copie conforme leur ayant été remise dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec, sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 15-05-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1502865 à C1502943)	249 827,05 \$
- Salaires et rémunérations des élus	41 445,09 \$
- Frais de déplacement	692,46 \$
TOTAL	291 964,60 \$

Note **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS**

Madame Sylvie Foster, directrice générale, dépose aux élus les états financiers comparatifs au 30 avril 2015.

Rés # 15-05-04 **ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'OH POUR L'ANNÉE 2014**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du rapport financier de l'Office d'Habitation (OH) de Saint-Siméon, pour l'année se terminant le 31 décembre 2014, présenté en séance tenante par madame Sylvie Foster, directrice générale.

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à verser sa participation financière déjà établie, selon les normes de la SHQ.

c.c. OH de Saint-Siméon.

Rés # 15-05-05 **BAIL AVEC LES ASSURANCES GAGNON & ROCHETTE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le bail de location avec les Assurances Gagnon & Rochette pour le local portant le numéro civique 505-B rue Saint-Laurent. Le prix de la location sera de 450 \$ par mois (plus les taxes si applicables), et ce, pour une période de cinq (5) ans, indexé à chaque année selon l'indice des prix à la consommation (IPC).

Que monsieur le maire Sylvain Tremblay et la directrice générale, Mme Sylvie Foster sont autorisés à signer le bail au nom de la Municipalité de Saint-Siméon.

Cette résolution abroge la résolution #14-06-07.

Rés # 15-05-06 **SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de participer à la « semaine de la municipalité » qui se déroulera du 31 mai au 6 juin 2015. L'activité qui sera à l'honneur sera *l'inauguration de la bibliothèque Henri-Brassard*, le dimanche 7 juin prochain.

**Rés # 15-05-07 AUTORISATION AU COORDONNATEUR EN SÉCURITÉ
INCENDIE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC de Charlevoix-Est est entré en vigueur le 25 septembre 2007;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie (LRQ, chap. S-3.4) prévoit que :

Art. 13 : *«Les municipalités locales doivent fournir à l'autorité régionale les informations nécessaires à l'élaboration du schéma...»;*

Art. 34 : *«Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements.»;*

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité Publique compile les informations transmises par les autorités locales dans une banque de données informatiques;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix-Est a procédé à l'embauche d'un coordonnateur en sécurité incendie.

**POUR CES
MOTIFS**

il est proposé par madame Simone Lepoutre appuyé par madame Diane Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers, que le Conseil autorise le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix-Est à accéder aux déclarations incendie du ministère de la Sécurité publique produites par le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Siméon.

**Rés # 15-05-08 EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT DANS LE CADRE DU
PROGRAMME "D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2015"**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche d'un étudiant dans le cadre du programme "d'Emploi d'Été Canada 2015".

Nous procédons, en séance tenante, à un tirage au sort parmi les demandes d'emploi reçues et le résultat est le suivant :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| 1. David Tremblay | 2. Jérémie Hudon Tremblay |
| 3. Keven Foster Tremblay | 4. Nicolas Tremblay |
| 5. Daphnée Ouellet | 6. Justine Dufour |
| 7. Christopher Lizotte | 8. Jean-Samuel Tremblay |
| 9. Lisa-Marie Lavoie | |

L'étudiant embauché sera David Tremblay. En cas de refus ou d'incapacité de la part de la personne choisie de participer au susdit programme, le poste sera offert aux autres postulants selon l'ordre du tirage.

L'employé devra attester, par écrit, selon les exigences du programme, qu'il a l'intention de retourner aux études en septembre 2015.

Rés # 15-05-09 DÉGEL DES CONDUITES D'AQUEDUC SUR LA RUE LOWE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Siméon a enregistré des servitudes de passage pour les conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Lowe, en 1962 et en 1964, avec le propriétaire de l'époque, soit M. William Lowe ;

ATTENDU QUE l'hiver 2014-2015 un gel de la conduite d'aqueduc municipale est survenue sous la susdite rue;

ATTENDU QUE les propriétaires desservis par cette conduite ont défrayé les coûts relatifs au dégel de ladite conduite, alors que c'est la municipalité qui aurait dû procéder;

POUR CES
MOTIFS sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de rembourser lesdits propriétaires, MM. Gérald Lévesque et Lucien Lowe, des sommes réclamées pour le dégel de la susdite conduite d'aqueduc municipale.

Rés # 15-05-10 LOCATION ET ENTRETIEN DE TOILETTES CHIMIQUES

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la location de toilettes chimiques auprès de la compagnie « Sani-Charlevoix inc.», pour le quai et la chapelle de Baie-des-Rochers, le terrain de jeux et la halte de la rivière Noire, pendant la période estivale. Ladite compagnie sera aussi chargée de procéder au nettoyage de celle-ci.

Rés # 15-05-11 EMBAUCHE D'UN NOTAIRE POUR RÉDIGER LE CONTRAT D'ACHAT DE L'IMMEUBLE DONT LE MATRICULE EST LE 5203-23-4873

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de Me Marie-Josée Caron pour rédiger le contrat d'achat entre notre municipalité et la MRC de Charlevoix-Est, pour l'immeuble acquis pour vente pour taxes, portant le matricule 5203-23-4873.

Que monsieur le maire Sylvain Tremblay et la directrice générale, Mme Sylvie Foster sont autorisés à signer le susdit acte au nom de la Municipalité de Saint-Siméon.

Rés # 15-05-12 ADOPTION DU RÈGLEMENT 194, PORTANT SUR NOTRE NOUVEAU PLAN D'URBANISME

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 194, portant sur notre nouveau plan d'urbanisme.

Une copie du projet de ce règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de leur adoption (Art. 45, C.M.).

Qu'une copie certifiée conforme de ce règlement est remise à la MRC de Charlevoix-Est pour approbation, ainsi qu'à toutes les municipalités et villes contiguës.

**Rés # 15-05-13 ADOPTION DU RÈGLEMENT 195, PORTANT SUR L'ÉMISSION
DES PERMIS ET DES CERTIFICATS**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 195, portant sur l'émission des permis et des certificats.

Une copie du projet de ce règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de leur adoption (Art. 45, C.M.).

Qu'une copie certifiée conforme de ce règlement est remise à la MRC de Charlevoix-Est pour approbation, ainsi qu'à toutes les municipalités et villes contiguës.

Rés # 15-05-14 ADOPTION DU RÈGLEMENT 196, PORTANT SUR LE ZONAGE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 196, portant sur le zonage.

Une copie du projet de ce règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de leur adoption (Art. 45, C.M.).

Qu'une copie certifiée conforme de ce règlement est remise à la MRC de Charlevoix-Est pour approbation, ainsi qu'à toutes les municipalités et villes contiguës.

**Rés # 15-05-15 ADOPTION DU RÈGLEMENT 197, PORTANT SUR LE
LOTISSEMENT**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 197, portant sur le lotissement.

Une copie du projet de ce règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de leur adoption (Art. 45, C.M.).

Qu'une copie certifiée conforme de ce règlement est remise à la MRC de Charlevoix-Est pour approbation, ainsi qu'à toutes les municipalités et villes contiguës.

**Rés # 15-05-16 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 198, PORTANT SUR
LA CONSTRUCTION**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 198, portant sur la construction.

Une copie du projet de ce règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de leur adoption (Art. 45, C.M.).

Qu'une copie certifiée conforme de ce règlement est remise à la MRC de Charlevoix-Est pour approbation, ainsi qu'à toutes les municipalités et villes contiguës.

**Rés # 15-05-17 EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE TEMPORAIRE POUR
TRAITER LES DOSSIERS « INSTALLATIONS SANITAIRE ET
NUISANCES »**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de Mme Mélanie Gauthier, pour une durée d'environ 80 heures, aux fins de procéder à l'inspection des installations sanitaires ciblées par la MRC de Charlevoix-Est et pour s'occuper des nuisances sur notre territoire.

Rés # 15-05-18 MAI - MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de participer à l'activité *Mai - Mois de l'arbre et des forêts*, en collaboration avec « La Direction générale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et l'Association forestière des deux rives (AF2R) » en organisant une séance de formation pour les écoliers du primaire à l'école Marie-Victorin. Cette formation sera donnée par M. Stéphane Charest, ingénieur forestier. Des plans d'arbres seront aussi remis aux étudiants et à la population.

Rés # 15-05-19 ADHÉSION AU SERVICE *PERLE*

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Siméon adhère au *service PerLE*, qui est un service interactif Web, développé par Industrie Canada et qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des gouvernements fédéral, provinciaux et des municipalités locales et qui est intégré à Portail Québec.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente, autorisés à signer l'entente relative audit service avec le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec.

**Rés # 15-05-20 BAIL DE LOCATION D'UN BUREAU D'ACCUEIL
TOURISTIQUE (BAT) AVEC « TOURISME CHARLEVOIX »**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le bail de location avec « Tourisme Charlevoix », relativement à la location d'un bureau d'accueil touristique (BAT), sis au 498 rue Saint-Laurent. Le coût de location pour 2015 sera de 510 \$, incluant les frais d'électricité, indexé à chaque année selon l'indice des prix à la consommation (IPC).

Madame Sylvie Foster, directrice générale, est par la présente, autorisée à signer le susdit bail.

Rés # 15-05-21 POLITIQUE DU CAMP DE JOUR

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les modifications à apporter à la *Politique du Camp de jour l'Envolée* pour 2015, telles que présentées par madame la directrice générale.

Rés # 15-05-22 ACHAT DE 3 BALANCELLES POUR LE CAMPING MUNICIPAL

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu trois (3) propositions, relativement à l'achat et l'installation de *trois (3) balancelles pour le camping municipal*, soit de la part de « la Coopérative forestière de Charlevoix », de « la COOP de l'arbre » et de « Meubles Plein-Air D.H. inc. »;

ATTENDU QUE l'entreprise *la Coopérative forestière de Charlevoix* a déposé le plus bas prix;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de *trois (3) balancelles pour le camping municipal*, auprès de l'entreprise *la Coopérative forestière de Charlevoix.*, au prix de 535,00 \$ chacune (plus taxes). Les frais de transport seront de 120 \$ (plus taxes).

Rés # 15-05-23 RATIFIER LES DIRECTIVES DE CHANGEMENT RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les directives de changement ci-dessous mentionnées relatives aux travaux de rénovation de la bibliothèque municipale, soit :

- | | |
|--|-----------|
| - Directive A-02-R-1 Déplacement du comptoir | annulée |
| - Directive A-02-R-2.1 Contreplaqué pour installer l'œuvre d'art | 479,64 \$ |
| - Directive A-02-R-2.2 Recouvrir la colonne de gypse | 965,35 \$ |
| - Directive A-02-R-2.3 Retombée | 838,15 \$ |

Note Madame Diane Dufour se retire de la table des délibérations puisqu'il sera question d'une demande de la CDD de Baie-des-Rochers et que celle-ci siège sur ce comité.

Rés # 15-05-24 APPUI À LA CDD DE BAIE-DES-ROCHERS

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la CDD de Baie-des-Rochers dans la présentation de son projet dans le fonds AgriEsprit.

Note Madame Diane Dufour revient à la table des délibérations.

Rés # 15-05-25 PRÉSENTATION D'UN PROJET PAR MADA DANS LE CADRE DU PROGRAMME PIQM-VOLET 2.5

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter un projet, intitulé « *la marche santé et sécuritaire pour nos aînés* » dans le cadre du *Programme d'infrastructure Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA)*.

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 15-05-26 ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LES PRODUCTIONS DE LA CHANTEAUFÊTE DE CHARLEVOIX

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la résolution # 15-02-31, relativement à « l'entente de partenariat avec *Les Productions de la ChantEauFête de Charlevoix* ». Que le second versement de l'aide financière de 10 000 \$, soit versé en mai plutôt qu'avant la tenue de l'événement au mois d'août.

Rés # 15-05-27 DONN, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- | | |
|--|----------------------|
| - Fédération des Villages relais, inscription au Congrès 2015 | 195,00 \$ |
| - Tournois de golf : | |
| o Les Mains de l'Espoir, 12 billets pour le souper | 600,00 \$ |
| o Regroupement pour l'intégration Sociale de Charlevoix (RISC), 2 billets pour le souper | 50,00 \$ |
| o La Fondation du Centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie inc. 2 billets pour le souper | 90,00 \$ |
| - Groupe des PDFD, cotisation 2015 | 100,00 \$ |
| - Le Cercle Beau Rivage des Filles d'Isabelle de Saint-Siméon, activité Bingo | fourniture de cartes |
| - Le CLD de la MRC de Charlevoix-Est, les prix du patrimoine du Conseil de la culture du Québec, 2 soupers | 60,00 \$ |

Rés # 15-05-28 COLLOQUE DU CAMF

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame la conseillère Simone Lepoutre à participer au 27^e colloque annuel du Carrefour action municipale et famille (CAMF), qui aura lieu à Montmagny, les 7, 8 et 9 mai 2015, sous le thème *S'unir pour les familles et les aînés dans une gouvernance renouvelée*.

Que les frais d'inscription, au montant de 226 \$ (plus taxes) et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes de règlement numéro 186.

CORRESPONDANCE :

- OFFRE DE SERVICES :

- M. Gino Ouellet (manœuvre).
- M. Michel Bernard (entretien général).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 06 et prend fin à 20 h 10.

Rés # 15-05-29 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 10.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale